

Réunion du Conseil d'Administration du 26 février 2014

Présents : Gaël Vandezande, Cédric Delespaux, Laurent de Greef, Renaud d'Hondt, Delphine Lambert, Morgane Jansen, Benoît Nicaise, Fabrice Wauthy et Benjamin Anciaux.

Lieu et heure du début : Woluwe à 19h15.

Accueil des nouveaux administrateurs

Gaël prend la parole au nom des anciens administrateurs pour souhaiter la bienvenue aux personnes nouvellement élues.

Organisation, agenda et mandats

Gaël explique que l'année précédente, le conseil d'administration (en abrégé CA) avait l'habitude de se réunir une fois par mois à l'exception du mois d'août qui est un mois de relâche. Le CA valide cette procédure organisationnelle.

Le CA décide également de fixer les débuts de réunion à 19 heures pour que ceux habitant en dehors de Bruxelles puissent rentrer chez eux à des heures décentes. Le CA valide cette procédure organisationnelle.

Gaël insiste sur le fait que les réunions du CA sont optimales quand l'ensemble des administrateurs est présent.

Rappel du budget 2014

Gaël rappelle le budget fixé par l'assemblée générale (en abrégé AG). Il précise également que celui-ci a été conçu en comptabilité analytique afin de permettre aux permanents de rapidement pouvoir sortir un état des lieux.

Benjamin renverra les budgets votés lors de l'AG à l'ensemble du CA.

Etat des lieux au 31 janvier 2014

Benjamin présente l'état des lieux des recettes et dépenses de BE Larp au 31 janvier. Il propose aux membres du CA de présenter ainsi chaque mois l'état des finances au dernier jour du mois précédent. Il enverra ce document une semaine avant la tenue du CA afin que chacun puisse en prendre connaissance. Le CA approuve cette proposition ainsi que la présentation du document.

Répartition des tâches

Gaël explique que, traditionnellement, le CA prenait en charge les projets de l'ASBL. Chaque projet disposait ainsi d'un "parrain" qui veillait à sa bonne réalisation. Le rôle du parrain n'est pas de s'occuper seul de la réalisation du projet mais bien de s'assurer de son suivi avec les permanents et les bénévoles qui en ont la charge. Il peut bien entendu s'en occuper plus activement s'il le désire.

Croix-Rouge Jeunesse asbl - Morgane

Morgane s'est aperçue que le plan quadriennal prévoyait pour l'année 2013 une activité de formation aux premiers secours des organisateurs de GN par Jeunesse et Santé asbl et Benjamin lui a expliqué que cette activité n'a pas eu lieu car Delphine Bouquiaux qui devait

s'occuper de ce projet lors de sa rédaction ne l'a finalement pas suivi pour des raisons personnelles.

Benjamin précise aussi qu'il serait intéressant d'organiser plutôt cette activité avec les Jeunes Croix-Rouge qui est également une organisation de jeunesse (en abrégé OJ) mais qui n'est pas reliée au Conseil de la Jeunesse Catholique (en abrégé CJC). Actuellement, l'ensemble des partenaires OJ de BE Larp sont des membres du CJC.

Gaël précise que le service jeune de la Croix-Rouge est "Croix-Rouge Jeunesse asbl" (en abrégé CRJ) et non les Jeunes Croix-Rouge. Il pense aussi que le public cible de CRJ sont les enfants de moins de 18 ans et que cela ne correspond pas au public organisateur de GN. Benjamin vérifiera ces informations.

Le CA approuve ce projet.

Groupes de GN et BE Larp - Benoît

Benoît explique qu'il existe plusieurs groupes de joueurs de GN qui sont actifs sans forcément organiser des GN ou être regroupés en ASBL. Il pourrait être intéressant pour BE Larp de les contacter et de développer des services pour ce nouveau public. Il a assisté récemment à une activité menée par l'un de ces groupes qui a réussi à mobiliser beaucoup de bénévoles très rapidement.

Benoît explique également qu'il a contacté le week-end dernier quelques-uns de ces groupes et a constaté qu'ils connaissent très mal la fédération et les services qu'elle propose. Gaël rappelle que BE Larp organise principalement des services pour ses membres qui doivent être des associations. Benoît en est bien conscient et pense justement que ces groupes pourraient être utiles aux membres de BE Larp. Ils représentent en effet des bénévoles qui pourraient être intéressés par quelques projets de la fédération comme le festival de Trolls & Légendes.

Cédric mentionne le fait que ces groupes pourraient se constituer en ASBL mais Laurent précise qu'il ne faut pas se tromper de cible, il serait dommage que ces groupes se constituent en ASBL uniquement pour rejoindre BE Larp.

Renaud précise lui qu'il faudrait tout d'abord sonder l'ensemble des groupes pour connaître leurs envies et intérêts avant de développer des services pour eux. Le CA est d'accord avec cette dernière proposition et charge Benoît de contacter ces groupes pour connaître leurs envies.

Cellule internationale – Laurent

Laurent a remarqué depuis quelques années un manque de dynamisme de la fédération au point de vue des activités internationales. La reconnaissance en tant qu'OJ est un bon moyen de fédérer les bonnes intentions et motivations autour de ce projet.

Daniel Bonvoisin et Gilles Cruyplants ont accepté d'être les responsables de cette cellule. Le projet actuel serait de permettre à des personnes de partir pour voir comment s'organise un GN à l'étranger. La fédération pourrait les aider par une prise en charge de certains frais et un accompagnement afin de ne pas se trouver tout seul en territoire inconnu.

Parallèlement, il pourrait être possible d'accueillir des organisateurs étrangers pour des événements comme AVATAR par exemple.

Une première réunion informelle a déjà été organisée.

Il serait possible d'obtenir des subsides européens pour ce projet. En effet, ce type de subsides est octroyé sur base d'un projet et non dans le cadre courant d'une association. Il y a cependant une contrainte, l'union européenne exige un partenariat avec deux autres partenaires internationaux. Les partenaires privilégiés seraient la fédération française de jeu de rôle grandeur nature (en abrégé FédéGN), les Monts Rieus et la fédération suédoise. Fabrice mentionne que Cédric Lhomond, administrateur de la FédéGN, serait intéressé par ce projet et qu'il serait utile de le contacter.

Le projet pilote de cette cellule serait d'envoyer des bénévoles intéressés dans d'autres organisations.

Laurent précise aussi qu'il est intéressé par représenter BE Larp dans des conventions à l'étranger (GNiales et Knutpunkt entre autres).

BWAT - Laurent

Le CA constate qu'actuellement, la BWAT ne s'occupe plus que de l'homologation des armes à AVATAR. Le CA regrette cet état de fait car les objectifs de cette cellule sont plus développés.

Laurent accepte d'être le parrain de ce projet et contactera Sofiane Gouigha et Steve Lemerrier. Au besoin un appel à bénévoles sera lancé.

Bourse pour projets innovants – Cédric

Le projet Bourse pour projets innovants (en abrégé BPPI) est actuellement géré par les permanents. Ces derniers précisent qu'aucun projet acceptable n'a été actuellement proposé mais que plusieurs personnes ont demandé des informations ou se sont déclarés intéressés. Le CA demande aux permanents de communiquer prochainement un rappel de ce projet.

Laurent demande aux permanents de prévoir un petit canevas qui pourrait guider les bénévoles intéressés sans pour autant tomber dans un formulaire bridant la créativité.

Cédric précise qu'il est plus judicieux de prévoir plusieurs communications, une par projet, plutôt qu'une communication groupée.

Pépinière du GN – Benoît

Benjamin explique que le public cible de ce projet a évolué. A la base, il devait s'agir de jeunes organisateurs s'attendant pour la première fois à la création d'un GN mais on constate aujourd'hui que ce sont des animateurs d'OJ qui profitent actuellement de ce service.

Le CA conclut que ce n'est pas une mauvaise chose mais qu'il ne faut pas pour cela perdre de vue le public cible initial.

BEta Larp – Delphine

Total GN s'occupera de la réalisation du prochain BEta Larp qui se déroulera à Liège en janvier 2015. Les permanents s'occuperont du suivi comme pour l'édition précédente.

Ligue de Trollball - ?

Aucun membre du CA ne désire s'occuper de suivre ce projet. Les permanents enverront un appel à candidature auprès des équipes existantes (Cédric peut fournir les adresses et les contacts).

Actuellement, ce projet n'a pas d'identité en dehors d'AVATAR. Le défi sera justement de lui en procurer une et de le faire sortir de ce mass-larp.

Benoît propose de rappeler aux associations de relayer les communications faites par la fédération comme il a été demandé en AG.

Nuit du huis-clos – Morgane

Ce projet est actuellement piloté par Daniel Bonvoisin et Pierre Portelange. Il suit son cours.

Espace de stockage et atelier – Gaël

Ce projet aurait dû aboutir l'année passée mais les problèmes rencontrés avec l'espace de stockage ont retardé l'échéance.

Prêt de matériel – Gaël et Laurent

Le CA donne priorité à ce projet. Il est impératif qu'il aboutisse cette année-ci. Laurent précise qu'il faudra déterminer une procédure et faire attention à l'assurance et aux autres considérations pratiques.

Responsable emploi – Gaël

Gaël s'occupera d'assurer le suivi du travail des permanents.

Représentation – Delphine et Morgane

Delphine et Morgane s'occuperont de cette mission.

Site permanent – Renaud

Renaud s'occupera de ce projet.

Validation du procès-verbal de l'AG du 2 février 2014

Le CA valide le PV de l'AG et les permanents le publieront sur le site.

Changement de comptes en banque

Benjamin explique la procédure pour modifier le compte en banque où sont versés les subsides de la FWB. Gaël s'en étonne et lui demande de vérifier ces informations.

Entrepôt

Le problème d'électricité est réglé, un abonnement bâtiment vide a été souscrit. Renaud insiste pour que les permanents aient une preuve écrite d'Electrabel.

Point IT

L'équipe IT 2014 s'est mise au travail cette semaine après la prise du serveur auprès d'OVH (gamme So You Start). La migration est en cours et est planifiée sur une durée de

maximum 2 mois (sauf problèmes majeurs rencontrés). Le développement du nouveau site web a également repris son cours.

Salon de l'éducation

Benjamin rappelle que l'ancien CA avait présenté de l'intérêt pour voir BE Larp représenté au salon de l'éducation afin de toucher un nouveau public et d'imposer notre OJ sur la scène de l'éducation. La précédente participation au salon de l'éducation a représenté un succès mitigé mais les permanents expliquent que l'intérêt de ce genre de représentation se fait sur le long terme.

Benjamin demande si le CA souhaite que BE Larp poursuive cette mission de représentation et dans quelle mesure. La formule du CJC reviendrait à 150 euros par jour (frais de déplacement compris) et Benjamin rappelle que si les permanents s'occupent de la représentation de BE Larp à ce salon un week-end, cela représentera une somme importante d'heures à récupérer.

Le CA décide que BE Larp sera représenté durant deux jours (le mercredi et le samedi). Les permanents représenteront BE Larp le mercredi et des bénévoles s'en occuperont le samedi. Delphine se charge de représenter BE Larp le samedi avec d'autres bénévoles.

Les permanents précisent aussi qu'une documentation adaptée a été écrite pour ce type de public. Benjamin communiquera au CJC les deux jours de présence et fera le suivi.

ABCdaire de l'enseignement

Dans la même lignée, le CJC a proposé à BE Larp de figurer dans le catalogue "ABCdaire de l'enseignement". Benjamin expose les différents tarifs ainsi qu'un exemple du catalogue de l'année passée.

Le CA ne pense pas qu'une publication dans ce document soit utile à BE Larp et pense qu'il existe d'autres canaux de communication pour toucher ce public.

Benjamin communiquera la décision du CA au CJC.

Formation manitou pour AVATAR

Les permanents font part d'une demande de Lauren de la cellule AVATAR. Elle aimerait qu'une formation à la conduite de manitou soit prise en charge par la fédération plutôt qu'AVATAR. Cela représente un coût d'environ 500€ par personne selon les recherches effectuées par l'équipe AVATAR.

Le CA constate qu'actuellement, seul AVATAR a besoin de tels véhicules et considère donc qu'une telle dépense doit faire partie du budget AVATAR. Renaud précise également qu'il possède les contacts nécessaires pour ce genre de formation et qu'il pourra les communiquer.

Divers

Laurent met en avant le risque encouru par la configuration actuelle des mots de passe (forum, adresse gmail, etc.) Il charge les permanents d'effectuer un contrôle à ce sujet. Pour les accès au forum, Cédric rappelle que c'est Quentin de Saint-Aubert qui dispose des accès.



Réunion du Conseil d'Administration du 26 février 2014

D'une manière plus générale, Laurent aimerait que l'équipe IT ait une vision plus générale sur les différentes *mailing-list* et qu'ils sachent qui a accès à quoi. Nicolas, Laurent et Fabrice se chargent, avec l'équipe IT, de suivre cette évolution.

Cédric demande si d'autres administrateurs veulent le rejoindre dans la gestion de la communication de BE Larp (révision des publications, réponses, spécifiques,...). Laurent et Benoît se portent volontaires pour accompagner Cédric.

Prochain CA

Le prochain CA aura lieu le mercredi 26 mars à 19 heures à Woluwe. Benjamin réservera la salle.

Vos rédacteurs : Benjamin Anciaux et Fabrice Wauthy.